Rencontre du 27 mai 2023

<u>Présences</u>: Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Donald Dryburgh et Nelson Chabot

1. Adoption de l'ordre du jour

On révise l'ordre du jour proposé en reportant à un appel ultérieur le point sur le traitement de la révision de la charte et en ajoutant le projet de règlement à Notre-Dame concernant la location court terme. (Résolution 249)

- 1- Adoption de l'ordre du jour;
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre;
- 3- Suivi des actions et des résolutions des réunions précédentes;
- 4- Lecture, révision et modification de la charte de l'ARC (Carole et tous);
- 4- Projet de règlement à Notre-Dame concernant la location court terme
- 5- Problèmes courriels;
- 6- Suivi coupes forestières (Jacques et Jean-François);
- 7- Suivi du dossier des chemins (Jaques et Jean-François);
- 8- Capsa (Jacques et Jean-François);
- 9- Suivi des courriels à demandearc (Carole);
- 10- Webmestre:
- 11- Idée ou suggestion de projet pour l'ARC (Jean-Francois);
- 12- Varia
- 13- Prochaine rencontre
- 14- Levée de la rencontre

2. <u>Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre</u>

Le procès verbal de notre appel n'a pas été fait, on reporte donc l'approbation de ce dernier à la prochaine rencontre

3. Suivi des actions des réunions précédentes

Les actions font partie de l'ordre du jour.

a) Épandage dans les chemins

Le changement de l'épandage d'abat poussières granulaire au lieu du liquide a été fait pour les 2 municipalités, il est moins nocif pour notre lac.

b) Pont de la Morelle

Le parc nous demande une lettre d'appui pour l'amélioration du Pont de la Morelle. Le conseil appui la demande (Résolution 247)

ı	\Box	A -4:	É:	1 - 1 - 44	-1/ :		-1 : -	N 1 11 -	/1
ı	1 1	Action :	Ecrire i	la lettre	а арриі	pour le	cnemin	Morelle	(Jacques

Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon **Procès verbal**

4. Projet de règlement à Notre-Dame concernant la location court terme

Le projet de règlement de Notre-Dame de Montauban vise à encadrer la location court terme (moins de 30 jours). La proposition nous concernant est d'autoriser la location à 10 % par zone. La première ligne est une zone et la 2ieme ligne en est une autre. D'autres critères sont aussi définis dans le projet. Quelques résidents de Notre-Dame ont déjà manifesté leur désaccord. La municipalité de St-Ubalde a un règlement interdisant complètement la location court terme.

Nous croyons que la location dans la zone du lac peut avoir un effet néfaste sur la qualité de l'eau de lac et sur l'environnement paisible qu'on développe autour du lac.

Par conséquence une lettre sera écrite à la municipalité de réduire ou interdire la location court terme dans la zone du lac Carillon. (Résolution 251)

Pour votre information l'interdiction concernant de location au lac Carillon côté de St-Ubalde c'est interdit dû aux conditions de location des terrains. De plus la municipalité de St-Ubalde a adopté un règlement qui l'interdit dans toutes les zones des lacs sur son territoire.
Action : Écrire une lettre à la municipalité de Notre Dame concernant la location court terme – Nelson
Action : Écrire une manchette concernant cette appui à la réduction ou interdiction de la location court terme incluant le fait qu'à St-Ubalde c'est interdit principalement à cause des terrains en baux ???
5. <u>Problème de courriel important.</u>
Depuis plusieurs semaines nous avons plusieurs problèmes de courriel qu'on ne reçoit pas et cela nuit beaucoup à notre correspondance entre nous, avec les municipalités et ainsi qu'avec nos membres. On a tenté en vain de résoudre le problème mais il semble que le problème vient de notre site Web Aztus. Notre collaborateur Paul Gagnon nous aide à résoudre le problème.
Action : faire le suivi avec Paul concernant le problème de courriel – Nelson
En attendant, Jacques nous propose d'utiliser une adresse courriel gmail. Toutes les personnes du conseil peuvent ajouter ce courriel à leur compte gmail. Le conseil approuve la proposition (Résolution 250)

Ε d (Résolution 250)

arc.carillon.org@gmail.com Mot de passe Courrier2023

Le nom du courriel qu'on reçoit est ARC Lac Carillon . On va voir si on peut aussi changer l'image et utiliser notre logo.

On avisera les municipalités de ce changement



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon

<u>Procès verbal</u>
☐ Action : Tous les membres du conseil ajoutent cette adresse à leur compte Gmail
 Action : Modifier dans le site Web l'adresse courriel pour rejoindre l'association. Une adresse unique sera utilisée.
Action : Écrire une lettre aux 2 municipalités pour les aviser de notre changement d'adresse courriel – Jacques
6. <u>Suivi de la coupe forestière</u>
Le projet est sur pause il y a des rencontres de prévues pour planifier les prochaines étapes. (quand, quantité et comment). Il va y avoir de la coupe un jour mais il y aura peu d'impact sur notre milieu. Le parc régional est consulté mais il n'est pas le gestionnaire de la coupe comme nous avions proposé.
7. Suivi des du dossier qualité des chemins entourant le lac
Il y a eu plusieurs améliorations au chemin du lac Carillon. Notre intervention a peut-être contribué à obtenir l'attention de la municipalité. On devrait recevoir un plan d'entretien.
La municipalité n'avait pas reçu notre lettre demandant un plan d'entretien à cause de notre problème de courriel. On va la renvoyer pour pouvoir recevoir un plan d'entretien
Action : Relancer la lettre à la municipalité concernant la qualité du chemin du lac carillon – Jacques
On entend une rumeur comme quoi la municipalité va prioriser l'entretien du Lac Carillon dans les prochaines années (à suivre).
8. <u>Demande de la CAPSA</u>
La Capsa a choisi notre lac pour faire un profil vertical du Lac Carillon. Il n'y a aucun frais, c'est inclus dans un programme gouvernemental. Jacques aide l'équipe Capsa pour l'échantillonnage le lundi 29 mai.
De plus, des tests de transparence sont effectués sur notre lac à 3 points différents et 4 fois par été. M. Sauvageau a fait ces tests pendant plusieurs années et maintenant il laisse sa place. Jacques reprend le flambeau pour la prochaine année.
On trouve cela intéressant pour nos membres
☐ Action : Écrire pour diffusion d'une manchette sur les analyses d'eau fait sur le lac – Carole

Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon Procès verbal

9. Suivi des courriels à demandearc

Carole nous confirme qu'il y a aucune demande en cours. Pour notre suivi on serait mieux organisé si on avait un Google drive comme proposé par Carole
Action : Présenter un Google drive destiné au conseil d'administration de l'ARC – Carole
10- Webmestre:
Élaine Prévost, actuelle webmestre, désire laisser sa place. Elle prévoit plusieurs déplacements et ne pourra pas soutenir la diffusion des manchettes de l'ARC
Sophie Latour, conjointe du Président, se propose pour remplacer Élaine. (Résolution 252)
☐ Action : Assurer le remplacement de la webmestre (suivi) – Jean-François Doré
10. <u>Varia</u>
a) <u>Commanditaires</u>
C'est le temps de faire la relance pour nos commanditaires actuels. On sait que présentement on n'a pas beaucoup de visibilité alors on ne fera pas de recherche de nouveau commanditaire. Si on change de site web, on pourrait possiblement offrir plus de visibilité (à suivre)
Action : Relancer les commanditaires actuels pour l'année 2023 – Jacques
Carole nous fait une proposition comme commanditaire, en toute transparence elle nous a écrit sa demande d'avoir une manchette promotionnelle sur le site web et des apparitions sur le facebook RAC (qui est ouvert en écriture à tout les membres). Le conseil sans la présence de Carole accepte la proposition.
11. <u>Prochaine rencontre</u>
Un appel sera organisé par Jean-François en juin.
On vise de n'avoir aucune rencontre ou appel en juillet
12. <u>Levée de la rencontre</u>
Fermeture de la rencontre proposée par Jean-François et approuvée par les membres
Annexe 1 Tableau des résolutions
Procès verbal du 27 mai 2023



Conseil d'administration de l'Association des résidents du lac Carillon

Procès verbal

<u>Présences</u>: Jean-François Doré, Guy Pagé, Jacques Savard, Carole Paré, Daniel Plourde, Donald Dryburgh et Nelson Chabot

Résolution 249 (2023-05-27) Lecture et adoption de l'ordre du jour, proposé par Guy Pagé et adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 250 (2023-05-27) Le conseil change d'adresse courriel pour <u>arc.carillon.org@gmail.com</u> proposé par Jacques Savard, secondé par Jean-François Doré et adopté par l'unanimité par les membres du conseil présents

Résolution 251 (2023-05-27) Le conseil recommande par lettre à la municipalité de Notre Dame de Montauban de réduire ou interdire la location à court terme sur les zones entourant le lac Carillon, proposé par Nelson Chabot et secondé par Donald Dryburgh

Résolution 252 (2023-05-27) Suite à la demande de la Webmestre actuelle, celle-ci sera remplacée par Sophie Latour proposé par Jean-François Doré et secondé par Nelson Chabot